



Bâtir une société inclusive : quels progrès d'une Conférence sur le Handicap à l'autre ?

Le thème de la Conférence Nationale du Handicap du 19 mai dernier sur l'inclusion, 18 mois après la précédente, est l'occasion

de faire le point dans des domaines qui nous préoccupent, notamment l'emploi, le logement.

Concernant l'emploi, dans le Projet de loi «EL Khomri» sur le travail il y a 2 articles qui peuvent concerner les personnes vivant avec des troubles psychiques. Il y a d'abord des dispositifs «d'emploi accompagné» de la personne et de son employeur, en Milieu Ordinaire. Un accompagnement dans la durée (en fonction des besoins) avec un financement qui serait pérenne.

Cette disposition répond à une demande de l'Unafam d'accompagnement vers et dans l'emploi, dans la durée. La 2^e mesure est la création du Compte Personnel d'Activité pour tous les actifs dont les travailleurs en ESAT, afin d'augmenter les droits à la formation.

Il reste à voir la mise en œuvre de ces mesures, si la loi est adoptée.

Concernant le logement, l'Unafam demande que les besoins des personnes vivant avec des troubles psychiques soient pris en compte, et que soient développées des réponses sociales et médico-sociales adaptées et diversifiées en termes de logements accompagnés.

L'étude pour rendre possible la mutualisation de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour les dispositifs «d'habitat partagé» avec un accompagnement et soutien au quotidien (Familles Gouvernantes) avait été annoncée il y a 18 mois. L'intérêt étant d'avoir un dispositif pérenne et applicable sur l'ensemble du territoire. La première réunion vient d'avoir lieu la semaine dernière... Le président de la République a annoncé la création de 1 500 places supplémentaires en pensions de familles pour les publics en situation d'exclusion et qui ont des troubles psychiques.

Ces logements sont certes nécessaires. Mais les familles souhaitent des solutions d'hébergement et de logement, accessibles à leur proche malade et handicapé, plus en amont, avant qu'ils ne soient en situation d'exclusion ou de désocialisation ou dans leur famille, seule solution trouvée. L'Unafam attend, entre autres solutions, **la création de résidences accueil**. C'est-à-dire des établissements disposant de moyens adaptés à l'accueil des personnes malades et en situation de handicap psychique, qui travaillent en lien étroit avec les SAMSAH et les SAVS.

Je suis allée redire avec détermination, la semaine dernière, au Cabinet de Ségolène Neuville, nos attentes immédiates, dont la **création de résidences d'accueil avec un début de mise en œuvre dès cette année**.

Bien cordialement
Béatrice Borrel

COMITE DE PILOTAGE DE LA DGOS SUR LA PSYCHIATRIE

La Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, **Marisol Touraine**, a répondu favorablement à la mise en place rapide d'un comité de pilotage sur la psychiatrie sur demande de l'Unafam, de la FNAPSY, de la Conférence nationale des Présidents de CME de CHS (*Commission Médicale d'Etablissement*), de l'ADESM, de la FEHAP et de la FHF.

Il s'agit de réfléchir à l'organisation de la psychiatrie, ainsi qu'à son évolution d'offre de services et, par voie

de conséquence, à son financement. La définition des objectifs (évolution des besoins, planification, organisation et coopération) précédant la phase de **définition des modalités et des instruments notamment, au niveau du financement**.

Il a été demandé par les partenaires, dans l'attente des travaux du comité de pilotage, que ne soit pratiquée aucune modulation supplémentaire en région et par chacune des ARS, des dotations annuelles de financement des établissements psychiatriques.

COLLOQUE FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE

François Pilet, Référent National Education de l'Unafam, s'est rendu au colloque de la **Fondation Santé des Etudiants de France** le 20 mai dernier à Vence (Alpes-Maritimes). **La thématique du colloque portait sur le thème « Prendre soin de l'adolescent » : une vigilance éthique au quotidien.**

Plusieurs **personnalités** se sont succédées (l'homme politique Jean Léonetti était notamment présent), mais aussi des **psychiatres, des personnels soignants et des enseignants**. Ceux-ci ont témoigné de **l'attention portée dans ces établissements soins/études aux jeunes patients qu'ils accueillent**. Nous avons en revanche regretté l'horaire très contraint qui n'a pas permis d'engager le dialogue avec les intervenants, notamment pour apporter le point de vue des proches et des familles. A noter que, sollicitée par la Présidente de la CME, **l'Unafam entrera à la CDU de l'établissement à la rentrée.**

COLLOQUE EHESP

Lors du **6^{ème} Colloque EHESP-FHF- Rennes1**, qui s'est tenu à Paris les 8 et 9 juin 2016 sur le thème de « **L'intérêt de la personne protégée** », l'Unafam a été sollicitée pour participer à une table ronde.

A ce titre, Michèle Drioux, Administratrice de l'Unafam, est intervenue le 8 juin à la **2^{ème} table ronde** concernant « **L'appréciation de l'intérêt dans l'exercice de la mesure** ». L'intervention de Michèle Drioux portait sur la **nécessité de comprendre et de tenir compte des spécificités du handicap psychique pour assurer un accompagnement adapté** en vue de concilier autonomie et protection dans le respect de la loi de 2007. Cet argument suppose **une formation des mandataires, un travail en partenariat avec les soignants et les familles, et la participation des mandataires aux Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)** lorsqu'ils sont amenés à gérer des situations complexes.

14^{ÈME} CONGRES DE L'ANP3SM – 28, 29 ET 30 JUIN 2016 À PARIS

Le **Congrès de l'ANP3SM** (Association Nationale Pour la Promotion des Soins Somatiques en Santé Mentale) se tiendra les **28, 29 et 30 juin 2016** à la Maison Internationale - Cité Universitaire de Paris. Pour cette 14^{ème} année, le comité scientifique de l'ANP3SM a préparé un programme qui abordera notamment **les nouvelles technologies qui font leur apparition dans le domaine de l'autisme et de la douleur.**

Cet événement sera **organisé selon deux grandes thématiques** :

- La journée du 28 juin, portera sur **les soins somatiques en santé mentale.**
- Les 29 et 30 juin porteront sur **la douleur en santé mentale et l'autisme.**

Au programme : des ateliers de réflexion, la visite de l'exposition, des retours d'expérience...

L'Unafam sera représentée par sa Présidente, dans le cadre d'une **table ronde**, le premier jour de la manifestation, ayant pour objet : « **le ressenti des usagers sur la prise en charge globale en 2016** ».

Renseignements : www.anp3sm.com - Inscriptions : <http://anp3sm-2016.gipco-adns.com/>

SEMAINE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE

Pour la **Healthcare Week** (salons professionnels des équipements, solutions et technologies pour la gestion et la transformation des établissements de santé) qui **s'est tenue du 24 au 28 mai 2016 à Paris** (Paris Expo - Porte de Versailles), l'Unafam était représentée par Marie-Jeanne Richard, membre du Bureau de l'Unafam.

Lors d'une **table ronde** organisée par l'ADESM (Association Des Etablissements participant au service public de Santé Mentale), **sur le sujet : « Les familles sont des ressources épuisables »** et à laquelle participaient des directeurs d'établissements psychiatriques, Marie-Jeanne Richard s'est exprimée : « *La famille est sortie de son statut causal [...] difficilement, mais elle en sort... les familles ne veulent pas non plus s'inscrire dans «être la solution». On sort de la culpabilité et l'on a un peu moins besoin de réparer. Il faut entendre ce discours-là.* »

Les 5 objectifs prioritaires de l'Unafam ont été rappelés (cf Focus), une politique **d'alliance patient-famille a été évoquée comme étant une nécessité pour la mise en place d'actions favorisant l'autonomie** et l'insertion des personnes vivant avec des troubles psychiques ainsi que la « **pair-aidance** » développée par l'Unafam dans **le cadre des groupes de parole, de l'accueil et des ateliers d'entraide «Prospect famille»** était au cœur du débat.

FOCUS

LES POSITIONS DE L'UNAFAM EN MATIERE DE SOINS

A l'heure de la parution du décret sur les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) et de la création des Communautés Psychiatriques de Territoire (CPT), l'Unafam se mobilise autour de 5 objectifs prioritaires en publiant ses positions concernant les activités de soins et de recherche dans la filière psychiatrie et santé mentale.

Elle souhaite que ceux-ci soient pris en compte dans le Projet médical partagé qui précisera la stratégie médicale de chaque GHT.

Les 5 objectifs prioritaires :

- ▶ Développer les dispositifs de prévention
- ▶ Répondre aux situations de crise et d'urgence
- ▶ Accéder aux soins somatiques et prendre en charge les facteurs de comorbidité
- ▶ Garantir une réponse au handicap psychique avec un accès aux accompagnements sociaux et médicosociaux
- ▶ Développer une politique optimale et volontariste concernant la recherche en terme de moyens, d'excellence, d'approche et de diffusion

« *L'expérience avérée de l'Unafam, ses longues années de proximité et d'observation des lieux de soin, nous donnent un regard irremplaçable sur les pratiques dispensées dans le champ de la santé mentale. C'est cette qualité qui nous a amenés à recenser des pratiques de prise en charge psychiatriques que nous souhaitons voir se généraliser en France* », indique Béatrice BORREL, Présidente de l'Unafam

Retrouvez le communiqué dans son intégralité via le lien <http://www.unafam.org/Soins-et-recherche-en-psychiatrie.html>

ENQUÊTE UNAFAM « USAGERS DE LA PSYCHIATRIE »

L'une des missions sociales de l'Unafam consiste à **défendre les intérêts communs des familles et des malades, notamment à travers des mandats de représentation dans les CDU** (ex CRUCQPC), CDSP, CDAPH...

Plus de **2000 bénévoles de l'Unafam, formés à la représentation des usagers, siègent** dans ces instances sur tout le territoire français. Ces bénévoles, tous concernés par la maladie d'un proche, représentent les malades quand ceux-ci **ne sont pas en capacité de se représenter eux-mêmes.**

Afin d'assurer au mieux ces mandats de représentation, l'Unafam a décidé de faire le point sur le vécu des personnes vivant avec des troubles psychiques et de leurs proches, pour être au plus près de leurs attentes.

C'est pourquoi nous lançons, le 17 juin 2016, une enquête en ligne destinée aux personnes vivant avec des troubles psychiques et à leurs proches.

Elle sera adressée directement par mail aux adhérents.

PSYCYCLETTE 2016 : TOP DÉPART IMMINENT !

Top départ de l'événement Psycyclette !

Pour rappel, l'aventure Psycyclette, c'est plus de **2000 kilomètres de chemins et de dénivelés** à bicyclette à travers la France **sur 4 parcours qui se rejoindront le 22 juin 2016 à 17h au Jardin du Luxembourg (Sénat) à Paris. Evreux-Paris (du 15 au 22 juin), Toulouse-Paris (du 15 au 22 juin), Angers-Paris (du 17 au 22 juin) et Caen-Paris (du 17 au 22 juin).**

Vous êtes attendus, que ce soit dans une ville étape près de chez vous ou à l'arrivée à Paris pour **acclamer nos cyclotouristes** lors de l'arrivée au Sénat le 22 juin !

Et si vous souhaitez **faire un don**, ne tardez plus et rendez-vous sur la [page de financement participatif de Psycyclette 2016](#).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNAFAM – LE 23 JUIN 2016

L'Assemblée Générale de l'Unafam se tiendra le **jeudi 23 juin 2016 à 14h30** à l'Asiem – 6, rue Albert Lapparent, 75007 Paris.

Tous les **adhérents** à l'Unafam sont cordialement **invités à voter** (par correspondance, si le déplacement n'est pas possible) pour les **résolutions de l'année 2016.**

Pour l'occasion, un **Hors-Série de la revue Un Autre Regard** a été diffusé et a pour objet le **Rapport d'Activité de l'Association concernant l'année 2015.**

En espérant vous voir nombreux.

L'UNAFAM LANCE SON APPEL À PROJETS

L'Unafam a pour principal **objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes** en situation de handicap psychique. Le **développement de nouvelles stratégies** pour la prévention des pathologies psychiques et leur meilleure prise en charge constitue l'une de ses toutes premières priorités. C'est dans ce cadre que la **Fédération pour la Recherche sur le Cerveau attribue une subvention de 30 000 €** en soutien à un projet de recherche sélectionné par l'Unafam **sur la thématique « Etiopathogénie des maladies et handicaps psychiques »**. Des projets relevant des **sciences bio-médicales** mais aussi des **sciences humaines et sociales** seront pris en considération pour l'attribution de la subvention.

L'appel à projet est lancé. Date limite d'envoi des dossiers : **18 juillet 2016** par voie électronique exclusivement à prixrecherche@unafam.org

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.unafam.org

AGENDA

PSYCHIATRIE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le 16 juin 2016 à Clermont de l'Oise (60)
2^e colloque sur l'insertion professionnelle organisé par l'Unité de Préparation et de Suivi de la Réinsertion du Centre Hospitalier Interdépartemental Clermont de l'Oise.

Renseignements :

Tél. : 03 44 77 65 37 - sandrine.vandewalle@chi-clermont.fr

www.chi-clermont.fr

ÉTAT DE LA RECHERCHE ET DES NOUVEAUX TRAITEMENTS DANS LES TROUBLES BIPOLAIRES

Mercredi 22 juin 2016 à Paris de 19h30 à 20h30
Conférence animée par le Dr Michael Barde, avec la participation des associations Argos, Aitb, France-Dépression et de l'Unafam.

Lieu : Clinique du Château - 11 bis rue de la Porte Jaune - Garches (92)

Renseignements : 01 47 95 64 02 - www.clinique-garches.com

LES LIAISONS INTER-INSTITUTIONNELLES SONT-ELLES UN AVENIR ?

Paris, les 23 et 24 juin
4^{es} Assises Nationales du Médico-Social organisées par l'UFR Etudes Psychanalytiques de Paris-Diderot et l'Association Scientifique de Psychiatrie Institutionnelle (ASPI). Cette manifestation rassemblera l'ensemble des professionnels de santé œuvrant dans le secteur médico-social et le secteur sanitaire, les personnes accueillies dans les différentes institutions et leurs familles.
Au programme : conférences en plénière, ateliers, échanges avec les participants (certains ateliers permettront une expérimentation des liens inter-institutionnels à travers jeux d'écriture ou jeux de rôles).

Renseignements : adsmi@wanadoo.fr ou dfp.psycho@univ-paris-diderot.fr

www.association-aspi.com

FOIRE AUX QUESTIONS SERVICE SOCIAL

Mon fils de 32 ans va commencer un emploi en CDD dans une entreprise privée et n'arrive pas trouver un cautionnement pour un logement qu'il a trouvé près de son travail. J'ai de très modestes revenus et ne peux proposer ma caution ; il ne remplit pas les conditions pour le cautionnement via le Loca-Pass ou par le Fonds de Solidarité pour le Logement. Que peut-il faire ? Mme R.

VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) est un nouveau **service en ligne de cautionnement des loyers du parc locatif privé** entré en vigueur en janvier 2016. Il se substitue à la Garantie Universelle des Loyers (GUL), annoncée dans le cadre de la Loi ALUR* mais non appliquée faute de décret d'application. Il remplacera progressivement la Garantie des Risques Locatifs (GRL). **Son objectif** : faciliter l'accès à l'emploi par le logement (résidence principale), en ciblant les salariés les plus précaires, en créant un dispositif de cautionnement plus « opérationnel et plus simple ». VISALE est une caution locative gratuite qui

« couvre les impayés de loyer et les charges locatives **pendant les trois premières années du bail** des personnes qui ne peuvent accéder à un emploi faute de logement, notamment dans le parc privé (...), les bailleurs réclamant des garanties que les salariés débutant une activité professionnelle, avec des revenus modestes, ont des difficultés à fournir (CDD, Intérim, temps partiel ...) »*.

La demande est formulée par le locataire sur le site www.visale.fr

Les bénéficiaires :

- tout salarié **de plus de 30 ans** en contrat précaire du secteur privé
- tout salarié **de plus de 30 ans au plus**, quelque soit son contrat de travail et entrant dans un logement au plus tard dans les 12 mois qui suivent l'embauche
- tout ménage, salarié ou non, accédant à un logement locatif privé avec le dispositif d'intermédiation locative agréée**

Pour les autres conditions d'éligibilité n'hésitez pas à vous renseigner directement sur le site www.visale.fr

Références et informations complémentaires :

- Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme rénové du 24/03/2014 - Circulaire du 06/09/2010 relative aux agréments des organismes agissant en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées.
- www.logement.gouv.fr/visale

*Présentation lors du lancement du dispositif par Sylvia PINEL, ministre du Logement et de l'Egalité des Territoires en janvier 2016

** L'intermédiation locative permet à un propriétaire privé de louer son logement à **une association conventionnée** avec l'Etat durant trois ans ou plus, pour faciliter l'accès au logement de personnes accueillies dans un dispositif d'hébergement. L'association assure le paiement des loyers, des charges, l'entretien, la remise en état du logement, ainsi que l'accompagnement social de la famille – www.anil.org



ATELIERS D'ENTRAIDE PROSPECT FAMILLE

<< Les animateurs sont très compétents et bienveillants. Ils ont su nous guider... et donner à chacun le temps de parole nécessaire ! >>

Animés par des bénévoles formés par l'Unafam, les Ateliers d'entraide Prospect Famille permettent aux participants d'échanger leurs expériences face aux difficultés qu'ils rencontrent

et de construire ensemble des savoir-faire efficaces. Ces Ateliers ont pour objectif d'aider les familles à sortir de l'isolement pour faire face, dans la durée, aux troubles psychiques d'un proche.

Composés de 10 modules, ils durent 20 heures.

Prochains ateliers :

- ▶ Auxerre (89) : 17, 18, 19 juin
- ▶ Chateaulin (29) : 17, 18, 19 juin
- ▶ Carcassonne (11) : 17, 18 septembre et 15 octobre
- ▶ Nantes (44) : 30 septembre, 1 et 2 octobre
- ▶ Paris (75) : 1, 2 et 8 octobre
- ▶ Palaiseau (91) : 8, 9 et 15 octobre
- ▶ Toulouse (31) : 8, 9 octobre

- ▶ Avignon (84) : 11, 12 et 13 octobre
- ▶ Strasbourg (67) : 14, 15 et 16 octobre
- ▶ Blois (41) : 14, 15 et 16 octobre
- ▶ Belleu (02) : 14, 15 et 16 octobre

FORMATION «TROUBLES PSYCHIQUES»

La formation «Troubles psychiques» permet d'approfondir ses connaissances sur les maladies et le handicap psychique ainsi que sur les différentes offres de soin, les structures sanitaires et médico-sociales du département.

Cette formation d'une journée est gratuite.

Elle est animée par un bénévole de l'Unafam et un professionnel (psychologue, infirmier de secteur psychiatrique, cadre de santé...).

Prochaines sessions :

- ▶ La Cote-St-André (38) : 18 juin
- ▶ Le Mans (72) : 6 juillet
- ▶ Albi (81) : 16 septembre
- ▶ Chambéry (73) : 24 septembre
- ▶ Privas (07) : 25 septembre



Prospect Famille et la formation «Troubles psychiques» sont ouverts à toute personne touchée par les troubles psychiques d'un proche, qu'elle soit adhérente ou non à l'Unafam. Informations et inscriptions [auprès de vos délégations.](#)



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

12, villa Compoint 75017 Paris
Tél. : 01 53 06 30 43
Fax : 01 42 63 44 00
Écoute-famille : 01 42 63 03 03

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE